

Le 17 juin, DIRAG/D avait invité les Représentants du Personnel siégeant en CTSS à faire un point d'avancement sur la réorganisation de la prévision en DIRAG et la fusion des services de la prévision (DIRAG/PREVI et DIRAG/CM972/PREVI) en Martinique.

## Introduction

Il n'y avait pas d'ordre du jour.

La directrice nous a accueilli en nous spécifiant, concernant les deux points, réorganisation et fusion, que ces évolutions se feraient en respectant le mode opératoire : « Règles, procédures et préconisations pour la conduite d'un changement d'organisation ».

<http://gedmf/share/page/document-details?nodeRef=workspace://SpacesStore/7321952f-b55e-48e7-a14a-93426b256c98>

Elle a ensuite signalé, concernant l'avenir des TSM, que la direction générale ouvrait un chantier sur la possibilité de faire évoluer certains TSM en ITM, ( <http://intramet.meteo.fr/meteo-france/les-directions/strategie/presentation-preparation-du-cop-2017-2021/reunions-thematiques/reunion-thematique-sur-les-aspects-transversaux> )

Elle signale que c'est un chantier de longue haleine et qu'il ne faudra pas compter sur des avancées notables avant deux à trois ans.

## La CFDT au nom des agents de la prévision de Martinique a fait une déclaration liminaire :

*« Madame la directrice,*

*Les agents des services de la prévision de Martinique (DIRAG/PREVI et DIRAG/CM972/PREVI) ont pris connaissance de votre projet. Il apparaît inévitable que des changements importants, notamment de régimes horaires, de TROED et de fonctions métiers seront subis par ces agents.*

*Ils souhaitent en premier lieu que vous modifiez votre document pour préciser qu'il s'agit d'une restructuration.*

*En second lieu, ils souhaitent que vous leur fassiez des propositions sociales concrètes, associées à ce projet. »*

La directrice prend acte de cette déclaration. Pour elle, il ne s'agit pas d'une restructuration. Elle rappelle qu'elle s'en tiendra au mode opératoire sur le changement d'organisation qui selon elle englobe tout à fait les deux points, fusion et réorganisation de la prévision.

Ne connaissant pas ce document, ce point est laissé en suspens et fera l'objet de discussions ultérieures.

Il est demandé pourquoi les agents veulent cette modification. M Thiollier signale qu'en fonction du terme utilisé, les conséquences sont différentes et peuvent donner lieu à la mise en place d'un volet social.

Il est demandé, quelles sont les demandes émises en terme de revendication sociale.

M Thiollier les énumère :

Pour les agents du centre de prévision de la Martinique

- Passage du statut de TSM à ITM,
- Attribution de l'ITS Fonctionnelle
- Doublement des points durant deux ans.

# Réorganisation de la prévision

Le groupe de travail est en train de se former.

Sont connus les agents de la Guyane et du CM972. Reste à connaître ceux de DIRAG/PREVI et du CM971.

La première réunion est prévue deuxième quinzaine de juillet.

Son mandat a été communiqué à l'ensemble des agents concernés. Son travail est divisé en deux phases, la première consistant à définir la chaîne de prévision à mettre en place (1 ou 2 niveaux), définir la production afin qu'elle soit la plus efficace possible, sans avoir à la brimer et quantifier les impacts sur les différents services. Il est rappelé que seul le TROED de la Martinique est revu à la baisse. La deuxième phase permettra d'affiner le planning des tâches du scénario retenu par la direction.

Un point d'étape sera fait en Septembre / Octobre. Avec la présentation du ou des scénarii. Conclusions du GT en décembre

## Fusion des services de prévision de la DIRAG (DIRAG/PREVI et DIRAG/CM972/PREVI)

Propositions de planning de la Directrice.

La fusion étant actée, il reste maintenant à en définir les nouveaux contours.

Le nouveau TROED et les horaires de vacances seront issus des conclusions du GT.

Afin de gagner du temps la Directrice décide de mettre à la validation lors du prochain CTSS de septembre le nouveau document d'organisation, avec un seul service de prévision en Martinique, à effectif constant et en y ajoutant le poste de brigadiste à la Martinique, ainsi que la nouvelle fiche de poste. Même si de légères modifications pourraient y être apportées ensuite.

Concernant le TROED, à l'issue des conclusions faites par le GT lors de la clôture de la première phase, s'il ne correspondait pas à l'effectif actuel, une demande d'additif serait faite à la liste de la CAP d'automne.

## Evolution des outils de la prévision

Le COP 2017-2021 commence à livrer quelques pistes concernant l'avenir du poste de prévisionniste (voir fichier joint « Communication sur l'évolution de la prévision en 4 points clés »). La Directrice présente le nouvel outil « Métronome » qui devrait remplacer Météo-Factory à l'horizon 2019, permettant l'automatisation du remplissage des zones, en s'affranchissant de l'expertise du prévisionniste.

La qualité des modèles actuels et opérationnels dans un proche avenir (Arome) utilisés en DIRAG, laisse planer un fort doute quant aux capacités à s'affranchir de cette expertise.